

**DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURE  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN BENEFICIAIRE PRINCIPAL SOCIETE CIVILE  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION TB/VIH  
COMMUNAUTAIRE DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA  
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME AU BURKINA FASO POUR LE SEPTIEME  
CYCLE DE FINANCEMENT (GC7)**

## Table des matières

INFORMATIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.....	3
CHAPITRE I - INTRODUCTION .....	3
Article 1 - Objet de la demande de propositions .....	3
Article 2 - Structures admises à soumissionner .....	3
Article 3 – Frais de constitution de dossier.....	3
Article 4 - Langue de l’offre .....	3
Article 5 - Période de mise en œuvre.....	4
CHAPITRE II –DÉPÔT DES OFFRES.....	4
Article 6 - Présentation des offres .....	4
Article 7 – Période de dépôt des propositions.....	4
Article 8 - soumissions hors délai.....	4
Article 9- Modification et retrait des offres.....	5
CHAPITRE II – OUVERTURE, ÉVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU CONTRAT.....	5
Article 10 - Ouverture des offres .....	5
Article 11 - Contact avec le comité de sélection.....	5
Article 12 - Évaluation et notation de l’offre technique .....	6
TERMES DE REFERENCE.....	7
I. Rôles et Responsabilités du BP.....	8
II. Profil souhaité.....	9
III. Procédure de recrutement.....	10
IV. Critères de sélection.....	10
ANNEXE N°1 : GRILLE D’ÉVALUATION .....	14
ANNEXE N°2 : MODELE DE LETTRE D’ENGAGEMENT .....	21
ANNEXE N°3 : MODELE D’ATTESTATION D’INTÉGRITÉ .....	22

## **INFORMATIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **CHAPITRE I - INTRODUCTION**

#### **Article 1 - Objet de la demande de propositions**

L'objet de la présente demande de propositions est de sélectionner un bénéficiaire principal (ci-après "BP") issu de la société civile qui sera chargé de coordonner la mise en œuvre des activités de santé prévues dans la subvention TB/VIH communautaire du Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme dans le cadre du GC7.

#### **Article 2 - Structures admises à soumissionner**

Sont admises à soumissionner, les Organisations de la Société Civile nationale (OSC) légalement constituées au Burkina Faso et les Organisations Non gouvernementales (ONG) nationales non organisées en réseau ou en consortium. Les organisations doivent être expérimentées dans la gestion des thématiques de la subvention TB/VIH communautaire au Burkina Faso. Il est souhaitable qu'elles aient une expérience en renforcement des capacités des organisations à base communautaire pour contribuer à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des structures opérationnelles de mise en œuvre.

#### **Article 3 – Frais de constitution de dossier**

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa soumission et le CCM-Burkina ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenus de les payer ou de les rembourser, de quelque façon que se déroule le processus de la demande de propositions et quel qu'en soit le résultat.

#### **Article 4 - Langue de l'offre**

La proposition préparée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tout document concernant la soumission seront rédigés en langue française (tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d'une traduction en langue française). Seules les parties traduites en français seront considérées partie prenante de l'offre.

### **Article 5 - Période de mise en œuvre**

Si le financement est approuvé, le BP sera choisi pour une période allant du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2026 sans garantie de renouvellement.

## **CHAPITRE II –DÉPÔT DES OFFRES**

### **Article 6 - Présentation des offres**

Le dossier physique sous pli fermé en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies doit être déposé au Secrétariat Exécutif du CCM-Burkina moyennant un accusé de réception. Une clé USB contenant tous les éléments constitutifs dudit dossier doit également être jointe au dossier physique.

Pour le dossier physique, les soumissionnaires prépareront une grande enveloppe A3 extérieure anonyme, fermée, portant uniquement la mention : « **RECRUTEMENT D'UN BENEFICIAIRE PRINCIPAL SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION TB/VIH COMMUNAUTAIRE DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME AU BURKINA FASO POUR LE SEPTIEME CYCLE DE FINANCEMENT (GC7)** » et adressée à Monsieur le Président du CCM-Burkina. La clé USB doit être mise dans une enveloppe A6 et scotchée à la grande enveloppe A3.

### **Article 7 – Période de dépôt des propositions**

Les soumissions, présentées conformément à l'article ci-dessus doivent être reçues tous les jours ouvrables de **7h30 à 16h à partir du 9 août 2024 et au plus tard 20 août 2024 à 10 heures 00.**

Pour toute information complémentaire relative au processus de soumission, prière prendre attache avec le Secrétariat Exécutif du CCM à l'adresse électronique suivante : [ccmburkina.faso@gmail.com](mailto:ccmburkina.faso@gmail.com)

### **Article 8 - soumissions hors délai**

Toute soumission parvenue après l'expiration du délai ci-dessus ne sera pas reçue quel que soit le motif évoqué pour justifier ce retard.

### **Article 9- Modification et retrait des offres**

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée à condition que la demande de modification ou de retrait soit reçue avant la date limite de dépôt des soumissions.

## **CHAPITRE II – OUVERTURE, ÉVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU CONTRAT**

### **Article 10 - Ouverture des offres**

L'ouverture des propositions se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister aux date et heure indiquées dans l'appel à candidature. Les représentants des soumissionnaires, assistant à cette séance, signeront une feuille de présence.

Le Président de séance du comité de sélection vérifiera d'abord la date et l'heure de réception des plis.

À l'ouverture des plis, le Président de séance procédera à la vérification de la conformité de la présentation des offres suivant les exigences de la présente note d'information.

À l'ouverture de la proposition technique, il annoncera à haute voix et enregistrera : le nom du soumissionnaire; la présence ou l'absence des pièces exigées.

Tous les renseignements ci-dessus mentionnés sont consignés dans le procès verbal de la séance d'ouverture des plis qui est signé par tous les membres du comité de sélection présents.

### **Article 11 - Contact avec le comité de sélection**

Aucun soumissionnaire n'entrera en contact avec le comité de sélection sur aucun sujet concernant sa soumission, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où la sélection sera faite.

Toute tentative suspectée ou avérée (corruption, fraude, collusion, connivence et coercition), indirecte ou directe de la part d'un soumissionnaire pour influencer les résultats du processus sera cause de disqualification immédiate pour le présent

processus de recrutement et tous les autres processus relatifs à la gestion des subventions du Fonds mondial.

**Article 12 - Évaluation et notation de l'offre technique**

La proposition technique devra inclure tous les renseignements nécessaires à son évaluation. L'offre est notée sur 100 points. Les offres seront classées par ordre de mérite. La structure retenue sera celle qui aura la note la plus élevée.

***NB : Le BP retenu par le comité au terme de son processus ne sera déclaré définitivement sélectionné qu'après validation par le CCM et le Fonds mondial. En cas de défaillance, le soumissionnaire classé second sera retenu pour la suite du processus.***

## **TERMES DE REFERENCE**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BENEFICIAIRE PRINCIPAL SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION TB/VIH COMMUNAUTAIRE DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME AU BURKINA FASO POUR LE SEPTIEME CYCLE DE FINANCEMENT (GC7)**

AOUT 2024

## **Contexte/Justification**

Le Burkina Faso a élaboré et soumis une requête pour le septième cycle de financement du Fonds Mondial (GC7) au cours de la première (1<sup>ère</sup>) fenêtre de soumission à travers un processus conduit de manière transparente, participative et inclusive. Dans le cadre de ce cycle de financement 2024-2026, le pays bénéficie de subventions du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la Tuberculose, le Paludisme ainsi que le renforcement des systèmes de santé.

La nouvelle stratégie du Fonds mondial qui est de « Combattre les pandémies et bâtir un monde plus sain et plus équitable » définit la manière dont le partenariat du fonds entend accélérer l'atteinte des résultats à l'horizon 2030 et contribuer à un monde libéré des fardeaux du Sida, de la Tuberculose et du Paludisme afin d'offrir une santé meilleure et plus équitable pour tous.

Afin de mettre en œuvre la subvention TB/VIH communautaire, le CCM -Burkina lance un appel à manifestation d'intérêt en direction des organisations de la société civile qui sont désireuses d'assumer les responsabilités de Bénéficiaire Principal (BP).

A titre de rappel, la gestion des subventions allouées aux pays par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme se fait à travers une double voie de financement comprenant un BP de la société civile œuvrant aux côtés d'un BP du secteur public.

Les présents termes de référence définissent les conditions de recrutement d'un BP de la société civile pour la mise en œuvre de la subvention TB/VIH communautaire.

### **I. Rôles et Responsabilités du BP**

Le BP est chargé de :

- ✓ Communiquer avec le Secrétariat du Fonds mondial et l'agent local du Fonds dans les procédures de gestion de la planification et de la budgétisation du programme financé par le Fonds mondial;
- ✓ Rendre compte de la performance, de la comptabilité et des demandes de remboursement au Fonds mondial;
- ✓ Développer des plans de travail et collaborer avec les Bénéficiaires Secondaires (BS), et assurer le suivi des accords avec les BS;



- ✓ Fournir des conseils et un soutien technique pour la mise en œuvre du programme des BS et des sous-sous- bénéficiaires (SSB);
- ✓ Fournir une assistance et un soutien en matière de gestion aux BS et aux SSB;
- ✓ Mettre en œuvre, superviser, suivre et évaluer la performance des sous-bénéficiaires et préparer un plan d'audit de la performance des BS;
- ✓ Soumettre les rapports financiers et de performance au CCM.

## **II. Profil souhaité**

Cette demande de propositions s'adresse à toutes les organisations de la société civile (nationales) qui disposent des capacités avérées ci-dessus citées et pouvant garantir la mise en œuvre programmatique de la subvention, la gestion administrative et financière, le suivi et l'évaluation et le renforcement des capacités des structures appuyées. Elles doivent disposer :

- d'un statut juridique et être régulièrement enregistrées par des institutions agréées ;
- d'une expérience de la gestion de programmes de santé financés par des fonds importants avec de préférence plusieurs donateurs/contractants ;
- d'une capacité à établir des partenariats et à collaborer avec des organisations gouvernementales, non gouvernementales et communautaires ;
- d'une aptitude en renforcement des capacités et en intégration avec la mise en œuvre et les mécanismes des programmes nationaux ;
- de procédures de prise de décision et de diffusion de l'information en termes de délégation de pouvoir et de prise de décision ;
- de capacités avérées pour le suivi de la performance des acteurs de mise en œuvre ;
- d'une expérience avérée dans les achats des produits non médicaux et des services nécessaires à la mise en œuvre des programmes ;
- d'une capacité pour assurer le suivi-évaluation en termes d'identification des indicateurs préétablis en lien avec les indicateurs nationaux, de collecte, d'analyse et d'utilisation des données pour la prise de décision ;
- d'une capacité à collaborer avec le CCM en tant qu'instance de gouvernance des subventions et des BP ;

- d'une capacité pour une gestion administrative avec un personnel expérimenté et qualifié.

### **III. Procédure de recrutement**

Un Comité de sélection sera mis en place et sera chargé de conduire le processus de recrutement selon les dispositions requises. Le travail du Comité sera basé sur des critères de sélection et une grille de notation. La sélection définitive sera validée par le CCM et le Fonds mondial.

### **IV. Critères de sélection**

#### **Critères institutionnels et programmatiques**

Le soumissionnaire devra obéir aux critères institutionnels et programmatiques suivants :

- justifier d'une personnalité juridique qui permet de signer la convention avec le Fonds mondial ;
- disposer d'une véritable direction d'organisation, d'un encadrement, des systèmes de prise de décision et des rapports comptables transparents ;
- disposer d'une assise financière suffisante pour pouvoir financer des remboursements éventuels de dépenses inéligibles ;
- disposer d'un siège, d'une infrastructure et des systèmes d'information adéquats en soutien à la mise en œuvre des programmes, dont le suivi de la performance des sous bénéficiaires et des entités sous-traitants d'une manière responsable et en temps opportun ;
- avoir une expérience de travail avec des organisations de la société civile et les populations cibles;
- avoir une expérience suffisante en matière de santé (VIH/SIDA et tuberculose) et une expertise fonctionnelle transversale (finances, juridique, approvisionnement, suivi et évaluation, risques opérationnels).

#### **Systemes et gestion financière**

Le soumissionnaire devra disposer de moyens techniques, technologiques, procéduraux et humains qui permettent :

- de maintenir un système de contrôle interne rigoureux avec les contrôles clés dans tous les différents processus financiers-achats, trésorerie, budgétisation, paie, immobilisations, etc ;
- de superviser l'équipe opérationnelle par un organe indépendant de la mise en œuvre ;
- de gérer la politique en matière de fraude, de corruption, d'éthique, et de confidentialité des données ;
- de bâtir le système sur un organigramme et un personnel compétent avec CV à l'appui ;
- d'enregistrer séparément et correctement toutes les transactions et leurs soldes correspondants, réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial avec la possibilité de présenter des informations consolidées par le biais d'un logiciel comptable répondant aux normes ISO qui permet de capturer les informations comptables par programme, sous-programme et source de financement ;
- de transférer les fonds, en temps opportun, aux sous bénéficiaires et aux fournisseurs d'une manière sécurisée, transparente et justifiable ;
- d'obtenir de manière prompte les pièces justificatives pour les avances faites à tous les niveaux ;
- de garantir le suivi et la traçabilité des actifs ;
- de faire l'objet de dispositions d'audit interne et externe acceptables.

### **Suivi - évaluation**

Pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre, le soumissionnaire devra :

- bâtir le système sur un organigramme et un personnel qualifié afin d'assurer le rapportage et l'analyse des données dans les délais requis ;
- disposer de politiques documentées, de mécanismes, de systèmes ou de procédures qui permettent de collecter et d'enregistrer les données programmatiques, accompagnées de mesures de contrôle de qualité appropriées ;
- être capable de publier les données aux fins d'évaluations et d'autres études ;
- alimenter la préparation des rapports de programmation réguliers et fiables ;

- décrire les processus de gestion des données y compris la description de toutes les étapes de vérification, d'agrégation et de manipulation des données à tous les niveaux ;
- assurer la supervision et le suivi à tous les niveaux.

### **Passation des marchés**

Pour les achats dans le cadre de la mise en œuvre, le soumissionnaire devra :

- disposer de procédures claires et transparentes pour la passation de marchés qui sont conformes à la réglementation en vigueur ;
- disposer d'un personnel qualifié et compétent pour gérer les passations de marchés ;
- mettre en place des outils et des systèmes informatiques efficaces pour la gestion des passations de marchés qui permettent de suivre les différentes étapes du processus et de garantir la transparence et l'intégrité de la procédure ;
- disposer d'une politique de gestion des conflits d'intérêts et de prévention de la fraude qui permet de détecter et de traiter rapidement les cas de corruption ou de mauvaise gestion ;
- mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des contrats qui permettent de s'assurer que les fournisseurs respectent leurs engagements et que les prestations sont conformes aux spécifications techniques et contractuelles.

### **Appui aux sous-bénéficiaires**

Le soumissionnaire doit faire la preuve qu'il dispose de la capacité, de l'expertise, des systèmes et des ressources humaines lui permettant de :

- sélectionner adéquatement les sous bénéficiaires;
- identifier les insuffisances, lacunes et faiblesses des sous bénéficiaires et de mettre en œuvre un plan de renforcement de leurs capacités ;
- fournir les appuis techniques en temps opportun et si nécessaire aux sous bénéficiaires pour faciliter la mise en œuvre des activités planifiées ;
- gérer adéquatement, coordonner et suivre les sous bénéficiaires.

## **Renforcement des systèmes communautaires**

Le soumissionnaire doit faire la preuve qu'il dispose de la capacité, de l'expertise, des systèmes et des ressources humaines lui permettant :

- d'identifier de nouvelles stratégies, en minimisant les faiblesses des leçons apprises, pour atteindre et couvrir les populations à haut risque et pour créer une demande de services de prévention ;
- d'identifier de nouvelles stratégies, en minimisant les faiblesses des leçons apprises, pour référer les clients, de manière efficace et effective ;
- de proposer des stratégies pour développer la qualité des services, y compris la qualité médicale, des services conviviaux pour les populations cibles et la mise en réseau avec les partenaires (obstacles versus solutions).

***NB : Les capacités minimales exigées par le Fonds mondial n'imposent pas au BP la manière d'établir ou de gérer ses dispositifs. Le Fonds mondial encourage plutôt le BP à utiliser les systèmes existants pour autant que ces derniers répondent aux exigences de capacités minimales évoquées ci-dessus. Si les capacités internes du BP sont insuffisantes, ce dernier peut sous-traiter certaines fonctions requises ou y accéder autrement pour mettre en œuvre avec succès les subventions.***

**Annexe n°1 : grille d'évaluation**

	<b>Critères</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Nombre de points</b>	<b>Observations</b>
<b>I/ CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>				
1	<p>Existence d'une personnalité morale et juridique.</p> <p>Statut juridique d'entité apolitique et à but non lucratif ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récépissé de reconnaissance conforme à la loi 064-2015/CNT du 20/10/2015 en cours de validité</li> <li>- Preuve d'un siège ou d'accord de siège avec une structure légalement reconnue</li> <li>- Textes fondamentaux de l'organisation (statuts et règlement intérieur)</li> <li>- Avoir une ancienneté d'au moins 10 ans</li> <li>- N'avoir pas fait l'objet de contestation dans la gestion d'une subvention du Fonds mondial au cours des cinq (05) dernières années</li> <li>- N'avoir jamais fait l'objet de condamnation judiciaire (responsables ou structure)</li> </ul>	<p>Critères éliminatoires</p>	
<b>II/Domaine gouvernance (22) points</b>				

	Critères	Source de vérification	Nombre de points	Observations
2	Fonctionnalité des organes de gouvernance en conformité avec les textes qui régissent les aspects légaux	Procès-verbaux de réunions des organes statutaires des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023)	03 points	Les sous critères seront arrêtés par le Comité de sélection
3	Existence d'une convention avec le MSHP	Convention à jour	02 points	
4	Existence de documents de gestion des risques de fraude, corruption, vol, conflit d'intérêts	Politiques en matière de bonne gouvernance et Code de conduite ou équivalent, Attestation d'inscription au registre national des OBNL	03 points	
5	Existence et fonctionnalité d'un organe de direction	- Organigramme et description des tâches du personnel constituant l'équipe de Direction - Rapports annuels d'activités signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023)	04 points	
6	Existence d'une instance de gouvernance( CA ou AG ou organe assimilé)	- au moins un PV de l'AG au cours de la période 2021-2024 - au moins un compte rendu de réunion du CA ou organe assimilé au	04 points	

	Critères	Source de vérification	Nombre de points	Observations
		cours de la période 2023-2024		
7	Existence d'un système de contrôle externe	Rapports d'audits externes des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023).	06 points	
<b>II/Domaine institutionnel et programmatique (29) points)</b>				
8	Personnel clé avec au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine (Directeur ou coordonateur, chargé des finances, chargé de programme, chargé de passation des marchés ou comité de sélection, chargé de suivi-évaluation, chargé de communication)	CV signés et à jour des personnes clés	06 points	
9	Expérience de mise en œuvre d'activités de lutte contre le VIH	Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023).	06 points	
10	Expérience de mise en œuvre d'activités de lutte contre la tuberculose	Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023).	06 points	
11	Expérience de mise en œuvre d'activités communautaires	Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023).	03 points	



	<b>Critères</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Nombre de points</b>	<b>Observations</b>
12	Expérience dans la planification et dans la programmation	Plans d'action budgétisés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023).	06 points	
13	Existence d'une politique de genre et droits humains ou d'un document cadre sur le respect de l'égalité du genre et des droits humains (y compris les situations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels)	Document de politique de genre et droits humains ou document cadre sur le respect de l'égalité du genre et des droits humains (y compris les situations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels)	02 points	
<b>III/Gestion des sous-bénéficiaires ou sous-contractants (9 points)</b>				
14	Existence de stratégies de gestion des sous-bénéficiaires ou sous-contractants respectant les normes en la matière	Document de stratégies de gestion	04 points	Les sous critères seront fixés par le comité
15	Procédures de décaissements transparents et respectant les délais	Document de procédures de décaissements respectant les normes en la matière	02 points	Les sous critères seront fixés par le comité
16	Existence d'un plan de renforcement des capacités des sous-bénéficiaires ou sous-	Document Plan	03 points	Les sous critères seront

	Critères	Source de vérification	Nombre de points	Observations
	contractants aligné au contexte national			fixés par le comité
<b>IV/Gestion financière (31 points)</b>				
17	Existence de documents définissant les politiques et procédures pour la gestion des ressources financières. Les documents doivent intégrer l'existence d'un système de contrôle interne adéquat	Manuel de procédures administratives, comptables et financières	06 points	Les sous critères seront fixés par le comité
18	Existence de capacité en mobilisation de ressources financières et gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions de financement</li> <li>• Rapports financiers des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023)</li> </ul>	06 points	
19	Expérience de la gestion de programmes de santé financés par des fonds importants avec de préférence plusieurs donateurs/contractants	Avoir géré des subventions d'une valeur annuelle moyenne de 500 000 euros soit 327 828 335 F CFA au cours des cinq (05) dernières années (fournir les éléments de preuve)	4 points	Les sous critères seront fixés par le comité
20	Existence d'un système de comptabilité permettant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extraits de journaux banque et caisse pour les périodes suivantes :</li> </ul>	1 point	

	Critères	Source de vérification	Nombre de points	Observations
	d'enregistrer l'ensemble des opérations	<p>Décembre 2022 et janvier 2023</p> <p>Décembre 2023 et janvier 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etats de rapprochement bancaire pour les périodes suivantes :</li> </ul> <p>Décembre 2022 et janvier 2023</p> <p>Décembre 2023 et janvier 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un logiciel de gestion comptable et financière performant et permettant un rapportage financier optimal</li> </ul>	<p>01 point</p> <p>02 points</p> <p>02 points</p> <p>02 points</p>	
21	Existence de procédures transparentes et concurrentielles pour les achats de produits et services locaux	Manuel de politiques et procédures de passation de marchés	03 points	Les sous critères seront fixés par le comité
22	Respect de la réglementation fiscale, du travail et de la sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>N°IFU</li> <li>identifiant</li> </ul> <p>CNSS ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>copie des reçus des versements IUTS</li> </ul>	04 points	

	Critères	Source de vérification	Nombre de points	Observations
		du premier trimestre de l'année 2024 - copie des reçus des versements CNSS du premier trimestre de l'année 2024		
<b>V/Domaine Suivi-évaluation (09 points)</b>				
23	Existence d'un plan ou guide ou manuel de suivi-évaluation	Plan ou guide ou manuel de suivi-évaluation	04points	Les sous critères seront fixés par le comité
24	Existence d'un mécanisme de suivi-supervision	Les trois derniers rapports de suivi-supervision	03 points	
25	Existence d'une unité de suivi-évaluation dotée de ressources humaines avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine BAC+3 ou équivalent	Nombre et CV	02 points	Les sous critères seront fixés par le comité
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>100 points</b>	

**Annexe n°2** : modele de lettre d'engagement

[Lieu, date

À : [Nom et adresse du candidat]

Madame/Monsieur,

Nous, soussigné-----, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de Bénéficiaire Principal dans la mise en oeuvre de la subvention TB/VIH communautaire dans le cadre du septième cycle de financement du Fonds mondial (GC7) conformément à votre demande de propositions en date du [date] et à notre proposition.

Notre proposition tient compte des TDR que nous avons reçus ainsi que de toutes les conditions figurant dans le dossier de proposition.

Notre proposition a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du protocole de partenariat, jusqu'à l'expiration du délai de validité de la proposition, c'est-à-dire jusqu'au [date].

Nous savons que vous n'êtes tenue/tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du Soumissionnaire :

Adresse

**Annexe n°3** : modele d'attestation d'intégrité

[Lieu, date

À : [Nom et adresse du candidat]

Madame/Monsieur,

Je, soussigné-----, agissant au nom de .....atteste que:

1. l'organisation ne fait l'objet par le présent ou le passé d'aucune investigation et/ou d'aucune poursuite judiciaire pour fraude, malversation, mauvaise gestion et toute autre faute pouvant compromettre sa réputation, son intégrité et/ou son éthique, cela indépendamment de la source de financement (gouvernementale, nationale, internationale etc.)
2. les dirigeants principaux et/ou responsables de l'organisation ne font l'objet par le présent et/ou le passé d'aucune investigation et/ou poursuite judiciaire pour fraude, malversation, mauvaise gestion et toute autre faute pouvant compromettre leur réputation, intégrité et/ou leur éthique, cela indépendamment de la source de financement (gouvernementale, nationale, internationale etc.).

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du Soumissionnaire :

Adresse